INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration de l'INSA Rennes

Séance du 4 juin 2026

Délibération n° 2026.06.04-03 portant désignation des membres du comité électoral consultatif du conseil d'administration

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D719-3,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes et notamment son article 6.1.2,

Considérant que le comité électoral consultatif d'établissement a pour rôle de veiller à la bonne tenue des différentes opérations électorales : établissement des listes électorales, publicité, validité des candidatures, respect des délais, régularité des opérations de vote et dépouillement ;

Considérant que le comité électoral consultatif d'établissement doit être consulté notamment sur les décisions du directeur relatives au déroulement du processus électoral ;

Considérant qu'il est composé de :
- *« (...) 2 PRU et 2 MCF élus par et parmi les membres du conseil d'administration*
- *2 personnels BIATSS élus par et parmi les membres du conseil d'administration*
- *1 étudiant élu par et parmi les membres du conseil d'administration (...) »*

Considérant que, pour chacun des collèges concernés, le nombre de candidatures enregistrées est égal au nombre de sièges à pourvoir et qu'aucun membre du conseil d'administration ne s'est opposé à ce que la désignation intervienne à main levée, le conseil a décidé de recourir à cette modalité de vote ;

ARTICLE 1
Le conseil d'administration, réunion en sa séance du 4 juin 2026, approuve la désignation des représentants suivants au comité électoral consultatif.

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

Université de Rennes

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

Collèges	Nombre de sièges	Candidats	Nombre de voix	Elu.e.s
PRU	2	Stéphane MERIC	4	Elu
		Hossein NOWAMOOZ	4	Elu
MCF	2	Yann RICQUEBOURG	4	Elu
		Kinda HANNAWI-SALMO	4	Elue
Personnels BIATSS	2	Emmanuelle CARET	3	Elue
		François HOUBE	3	Elu
Etudiants	1	Adrien LECLAIR	3	Elu

ARTICLE 2

Le directeur, la directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Effectif statutaire : 27
Membres en exercice : 21
Quorum : 11
Membres présents : 19
Membres représentés : 2

Le doyen d'âge des personnalités extérieures

Bernard KLEIN

Stéphane MERIC et Hossein NOWAMOOZ sont désignés pour le collège des PRU, Yann RICQUEBOURG et Kinda HANNAWI-SALMO sont désignés pour le collège des MCF, Emmanuelle CARET et François HOUBE sont désignés pour le collège des personnels BIATSS et Adrien LECLAIR est désigné pour le collège des usagers au comité électoral consultatif de l'INSA Rennes.

Document en annexe au présent extrait :
Extrait transmis à la Rectrice Chancelier des Universités le : 10/06/2026

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr